

Québec, le 10 novembre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Pétition à l'Assemblée nationale - Primes d'attraction et de rétention
des psychologues du réseau public**

Monsieur le Leader parlementaire,

Je donne suite à la pétition présentée à l'Assemblée nationale, le 20 octobre dernier, par M. François Paradis, député de Lévis. À cet effet, permettez-moi d'apporter les précisions suivantes.

Des primes ont été offertes spécifiquement aux psychologues œuvrant dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, afin de parer à la difficulté du réseau à recruter ou à maintenir un nombre suffisant de psychologues, et les inciter à augmenter leur prestation régulière de travail.

Les primes de rétention ont été introduites le 29 janvier 2012 sous la forme d'une mesure temporaire ministérielle; il était dès lors prévu que cette mesure s'appliquerait jusqu'au 30 mars 2015 et qu'une évaluation des impacts, quant aux objectifs poursuivis, serait réalisée au terme de cette période.

Le versement des primes, selon deux niveaux de pourcentage du salaire, était conditionnel à un nombre minimal d'heures régulières travaillées dans l'un ou l'autre des établissements du réseau.

...2

Les primes de rétention visaient à :

- réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre en psychologie dans le réseau;
- augmenter les heures régulières travaillées par les psychologues, permettant d'améliorer l'accessibilité et la continuité des services offerts dans le réseau.

Selon les résultats constatés, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le comité patronal de négociation dans ce secteur pourraient éventuellement évaluer, sous l'angle d'une analyse des coûts-bénéfices de cette mesure, la pertinence de réintroduire ces primes ou d'y apporter des modifications, le cas échéant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



MARTIN COITEUX